



Diplôme d'Université en Education Thérapeutique

De la dispensation à la coordination

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé hospitaliers, libéraux ou travaillant dans des structures ou institutions médicales et médico-sociales, concernés par l'éducation des patients (réseau de santé, de soin, CSAPA, CAARUD...) et plus largement, à tout professionnel en lien avec les patients porteurs d'une pathologie chronique. Ex. de professionnels concernés : médecin, pharmacien, infirmier, diététicien, kinésithérapeute, podologue, ergothérapeute, orthophoniste, sage-femme, aide-soignant, psychothérapeute, éducateur médico-sportif ou spécialisé, etc. La formation est également ouverte aux représentants des associations d'usagers ainsi qu'aux patients experts issus d'associations agréées (nous contacter pour plus d'informations).

Un diplôme de niveau bac + 2 est demandé. Les personnes qui ne sont pas titulaires du diplôme mais qui peuvent justifier d'acquis personnels et professionnels équivalents peuvent candidater en mettant en avant ces acquis dans le dossier de candidature.

MODALITÉS D'ADMISSION

Avis de la commission après examen du dossier de candidature et de la lettre de motivation situant le projet du candidat et du CV.

LES dossiers de candidature sont à retirer auprès de Céline OHREL (voir rubrique "renseignements et inscriptions"). Ils sont à retourner dûment complétés, par mail, au plus tard le 5 novembre 2023 dernier délai. Puis, seront étudiés par la commission pédagogique.

Résultats d'admission fin nov. 2023 sous réserve accord de prise en charge.

CONTEXTE ET POINTS FORTS

L'augmentation du nombre de personnes porteuses d'une ou plusieurs pathologie(s) chronique(s), la fréquence de non-observance concernant les soins médicamenteux et autres, soulignent la nécessité de mise en œuvre d'actions éducatives. La posture éducative est une des clefs de réussite pour permettre un travail en partenariat avec le patient et son entourage, avec pour objectif l'optimisation de la prise en charge.

De plus, l'avancée des nouvelles technologies impliquent des méthodes d'animation spécifiques intégrant ainsi de nouveaux patients (mobilité réduite, distance...). Les modalités de cette formation (alternance enseignement à distance et présentiel) permettent de prendre la mesure de cet enjeu à destination des usagers.

Points forts :

- > Acquisition du niveau 1 en entretien motivationnel.
- > Méthodes de formation faisant appel à des apprentissages actifs et faisant interagir des professionnels de différentes disciplines
- > Situations présentées au plus proche des expériences de terrain et de la politique régionale
- > Construction d'un programme d'ETP pendant la formation

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Concevoir, mettre en œuvre, développer et évaluer des actions d'éducation thérapeutique du patient.
- > Permettre aux personnes et leur entourage vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques de mieux gérer à long terme leur(s) maladie(s) et leur(s) traitement(s).
- > Former des référents qualifiés pouvant être des forces de propositions dans la mise en place de projet en santé.
- > Communiquer en favorisant la posture réflexive.
- > Mener un entretien motivationnel.
- > Coordonner un programme ETP.
- > Construire, animer une équipe autour d'un programme ETP.

PROGRAMME

- > Situer l'ETP : place et évolution de la prévention dans la politique de santé nationale et régionale dans le contexte de restructuration et de l'articulation des organisations. Favoriser les structures innovantes et les liens ville-hôpital
- > Prendre en compte les déterminants en santé : point de vue des patients et des professionnels.
- > Intégrer les modalités présentiels/distanciels dans mon programme
- > S'accorder avec la personne malade sur ses besoins, pour co-construire un projet d'éducation thérapeutique personnalisée
- > Communiquer avec le patient : acquérir le niveau 1 en entretien motivationnel pour favoriser l'écoute réflexive afin de mieux comprendre et collaborer avec le patient et/ou son entourage
- > Communiquer autour du programme : au sein de l'équipe ETP et sur l'expérience
- > Evaluer et réajuster la démarche éducative. Analyser les résultats en équipe ETP, avec le patient et/ou son entourage. Partager l'information en interdisciplinarité pour une amélioration de la prise en charge.
- > Construire, gérer et évaluer un programme en interdisciplinarité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, table ronde, initiation aux différentes techniques, mise en situation (simulation), exercices pratiques.

VALIDATION DU DIPLÔME

Pour l'obtention du diplôme, les candidats doivent :

- > Participer à l'ensemble des cours, il sera toléré 2 jours d'absence sur la totalité de la formation.
- > Rédiger et soutenir un mémoire.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Le DU démarrera par la consultation de ressources (1h30) mises à disposition à partir du 10 janvier 2024 et à visionner avant la première journée en présentiel. Les sessions de formation à distance se déroulent sur une plateforme numérique privilégiant l'accompagnement pédagogique et l'assistance technique et impliqueront de la part du stagiaire :

- > la participation à des cours en classe virtuelle : session en direct avec micro et webcam alternant cours théoriques et travaux de groupe (entre 67h et 77h réparties les lundis et vendredis, calendrier ci-contre).
- > la consultation de ressources numériques mises à disposition sur la plateforme (vidéos, textes de lois, etc.) ainsi que la réalisation de travaux et d'activités (quiz, activités rédactionnelles). Le stagiaire peut réaliser ces activités à son rythme, selon une progression pédagogique communiquée au démarrage de la formation (environ 15h et 25h entre janvier et juin).

Les conditions de réalisation de l'enseignement à distance seront fournies avant le démarrage de la formation. Il convient de disposer d'une bonne connexion internet et de prévoir un temps d'appropriation des outils dédiés à l'enseignement à distance (liste des recommandations techniques disponible sur notre site internet et tutoriels mis à disposition).

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

M. Pierre VIDAILHET, Professeur à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Pôle de Psychiatrie, Santé mentale et Addictologie, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Courriel : pierre.vidailhet@chru-strasbourg.fr

Mme Catherine HERDT, Coordinatrice régionale de l'Espace Ressources ETP Grand Est. Courriel : c.herd@etp-grandest.org

INTERVENANTS

Professionnels impliqués dans l'éducation thérapeutique (coordonnateurs de programmes, médecins, infirmières...) et patients experts.

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Durée : 120 heures (dont 28h en présentiel et 92h en distanciel)

Du 10 janvier 2024 au 28 juin 2024

Référence : CPR24-0332A

Présentiel :

Du 16 au 19 janvier 2024

Classes à distance :

lundis et vendredis (journées)

> 16 et 19 février 2024

> 15 et 18 mars 2024

> 12 et 15 avril 2024

> 24 et 27 mai 2024

> 21 et 24 juin 2024

Fin des cours :

28 juin 2024

Soutenance :

13 décembre 2024

Tarif

2520 € et 1260 € pour les patients experts et représentants d'association d'usagers

Lieu

*Unité de simulation européenne en santé
Hôpital Civil
1 place de l'Hôpital
67000 Strasbourg*

Renseignements et inscriptions

Céline OHREL

Tél : 03 68 85 49 24

c.ohrel@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.